

Communiqué de presse – 2 février 2017

## L'ADMR et Handéo signent une nouvelle convention de partenariat en faveur de l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap

*Quatre ans après le premier partenariat établi entre les deux acteurs, l'ADMR et Handéo ont signé, ce 1<sup>er</sup> février 2017, une nouvelle convention visant à renforcer leur collaboration et améliorer les réponses apportées en matière d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes en situation de handicap.*

L'ADMR et Handéo ont souhaité renouveler et renforcer leur partenariat autour de deux axes principaux, qui font l'objet d'un programme d'actions concrètes pour la période 2017-2018 :

- Soutenir l'adaptation des services aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et faciliter les collaborations entre les associations, fédérations départementales ADMR et les acteurs locaux du handicap. Cela passe notamment par l'accompagnement des associations locales et des fédérations départementales ADMR candidates à la certification **Cap'Handéo Services à la personne**. La convention prévoit également la co-construction d'un outil d'analyse sur l'impact du label dans le réseau ADMR après les premières labellisations.
- Contribuer à la co-production de connaissances au bénéfice des personnes en situation de handicap et contribuer à renforcer la réflexion nationale. Dans ce cadre, l'Union nationale, en tant que membre, participera aux recherches actions menées par l'Observatoire national des aides humaines. Dans ce cadre, les fédérations départementales et les associations locales ADMR apporteront également des éléments concrets pour étayer les études développées par l'Observatoire des aides humaines d'Handéo.

*« Depuis ses origines, l'ADMR a toujours placé au premier rang de ses priorités le respect du projet de vie de chacun, rappelle Marie-Josée Daguin, présidente nationale de l'ADMR. Toute personne en situation de handicap doit pouvoir exercer librement son choix de vie, et en particulier celui de vivre à son domicile en toute sérénité. »*

*« Pour Handéo, il est essentiel de pouvoir renouveler des partenariats avec des réseaux dynamiques tel que l'ADMR qui a su mobiliser ses adhérents dans la démarche qualité Cap'Handéo Services à la personne, précise Emeric Guillermou, président de Handéo. Aujourd'hui, les adhérents ADMR rendent possible chaque jour le choix de vivre à domicile à de nombreuses personnes en situation de handicap en leur proposant une solution sécurisée et adaptée. »*

.../...

L'**ADMR**, premier réseau associatif français de proximité, est la référence du service à la personne depuis plus de 70 ans. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre gammes : Autonomie, Domicile, Famille et Santé. Plus de 102 500 bénévoles et près de 97 000 salariés conjuguent compétences et engagement au sein de 2 900 associations locales pour délivrer 99 millions d'heures de prestations par an et permettre à 7 16 000 clients de mieux vivre au quotidien. Proximité et solidarité : la personne est au cœur de notre projet.

Outil collaboratif au service de ses membres, **Handéo** agit pour améliorer l'accompagnement à domicile et dans la cité des personnes en situation de handicap, à toutes les étapes de la vie et quelle qu'en soit la cause. L'association, qui fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire en 2017, compte à ce jour 12 membres au sein de son Conseil d'administration : APF, Fédération des APAJH, FEGAPEI, Association Paul Guinot, MutuelleIntégrance, UNAFTC, FFAIMC, FISAF, Trisomie 21 France, Fédération des Aveugles de France, Autisme France et l'UNAPEDA.

**Contact ADMR :**

Florent Lebaigue

01 44 65 55 55 / [flebaigue@un.admr.org](mailto:flebaigue@un.admr.org)

[www.admr.org](http://www.admr.org)



**Contact Handéo :**

Aurélie Pierre-Léandre

01 43 12 19 29 / [aurelie.pierre-leandre@handeo.fr](mailto:aurelie.pierre-leandre@handeo.fr)

[www.handeo.fr](http://www.handeo.fr)

[@Handeo](#) / [@CapHandeo](#) / [Facebook](#)

**UNION NATIONALE ADMR**

184 A, rue du Faubourg Saint-Denis - 75484 PARIS Cedex 10

Tel : 01.44.65.55.55 – Télécopie : 01.44.65.55.56

[www.admr.org](http://www.admr.org) – Email : [info@admr.org](mailto:info@admr.org)

Association loi 1901 regroupant 2 900 associations locales agréées (L.129-1 du Code du travail et autorisées (L.313-1 du code de l'Action Sociale et des familles), membre de l'UNAF et de l'UNIOFSS – Siret 775 666 571 00127